

COMMUNIQUE DE PRESSE - L'OBSERVATOIRE

SENEGAL : Rétention de M. Paul Nsapu dans le cadre de la conférence de presse organisée à Dakar à l'occasion de la publication du rapport annuel 2011 de l'Observatoire et rétention en douane des rapports

Paris-Genève, le 28 octobre 2011. L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, programme conjoint de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), dénonce la rétention de M. Paul Nsapu, secrétaire général de la FIDH, depuis le 27 octobre à l'aéroport de Dakar, alors qu'il venait présenter au Sénégal le rapport annuel 2011 de l'Observatoire.

Le 27 octobre 2011, les autorités sénégalaises ont bloqué l'entrée sur le territoire national à M. **Paul Nsapu**, secrétaire général de la FIDH, lors de son arrivée à l'aéroport Léopold Sengor de Dakar, et le maintenaient toujours ce matin en rétention au commissariat de la police de l'air et des frontières.

Cette rétention vise manifestement à empêcher M. Paul Nsapu de participer à la conférence de presse organisée ce jour à Dakar pour la présentation du [14^{ème} rapport annuel](#) de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme sur la situation des défenseurs dans le monde.

La douane sénégalaise retient par ailleurs depuis le 19 octobre des exemplaires en français du rapport annuel de l'Observatoire qui avaient été envoyés pour cette conférence de presse. Selon les informations reçues, la Direction de la surveillance du territoire (DST) conditionne le dédouanement à la vérification du chapitre sur la situation des défenseurs au Sénégal. Tout problème douanier est d'ailleurs exclu, puisque les ouvrages, qui ne sont pas vendus, ne sont pas soumis à une quelconque taxation douanière au Sénégal.

L'Observatoire dénonce fermement ces atteintes, d'autant plus qu'elles interviennent dans un contexte d'actes de harcèlement croissants à l'encontre de la société civile au Sénégal, de plus en plus assimilée par les autorités à l'opposition politique. Par ailleurs, comme le montre le rapport annuel 2011 de l'Observatoire, en 2010, l'Etat a tenté de contrôler les activités des ONG, tandis que les journalistes qui dénoncent les actes de corruption continuent de subir un harcèlement judiciaire. Enfin, plusieurs manifestations pacifiques organisées par la société civile ont été interdites et réprimées en 2010.

L'Observatoire appelle les autorités sénégalaises à libérer de manière immédiate et inconditionnelle M. Paul Nsapu, en ce que son arrestation et sa détention ne semblent viser qu'à sanctionner ses activités de défense des droits de l'Homme, et à garantir en toutes circonstances la protection des défenseurs des droits de l'Homme et mettre un terme à toute forme de harcèlement à leur encontre afin qu'ils puissent exercer leur profession et mener leurs activités de défense des droits de l'Homme librement et sans entrave, conformément à la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'Homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 9 décembre 1998.

Le lancement mondial du [rapport annuel 2011 de l'Observatoire](#) a eu lieu à New York le 24 octobre dernier. Des événements analogues, sur tous les continents, seront organisés jusqu'au mois de décembre.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

- FIDH: Karine Appy, + 33 1 43 55 25 18
- OMCT: Andrea Meraz Sepulveda / Delphine Reculeau, + 41 22 809 49 39